

RÉUSSIR

# PAYSAN du Midi

L'hebdo des agricultures méditerranéennes

VENDREDI 17 MARS 2017 - 3,10 €

n° 3643

GARD

## Une charte pour garder la maîtrise du foncier agricole > p. 8



AUDE

## Comment concilier apiculture et viticulture ?

Une réunion d'information a eu lieu début mars sur la commune de Saint-Hilaire afin de présenter plusieurs pistes de coexistence entre l'activité apicole et viticole en haute vallée de l'Aude.

C. Forget (Chambre d'agriculture de l'Aude)



MELON

## Protection serre et plein champ

Les premières recommandations pour bien démarrer la campagne 2017. Tous les angles de la protection du melon sont abordés, que ce soit pour la culture sous serre ou de plein champ.

Page 18

Pages 4 à 6



## Les 48 h de l'agriculture urbaine les 18 et 19 mars

Devenez un super-jardinier le temps d'un week-end en participant aux 48 heures de l'agriculture urbaine à Montpellier. Trois parcours de découverte et près de 25 animations pour toute la famille, avec une conférence, un concert et des activités pour les enfants. L'objectif de la manifestation : faire découvrir, d'une manière ludique et conviviale, les bienfaits de l'agriculture urbaine aux Montpelliérains : jardinage, compostage, apiculture, producteurs locaux... Cette première édition est organisée par Oasis Citadine et La Sauge (Société d'agriculture urbaine généreuse et engagée). En France, plus de 100 000 super-jardiniers sont attendus dans plusieurs villes dont Lille et Roubaix, Paris, Nantes, Strasbourg, Toulouse. Plus d'infos et programme sur [www.les48h.fr/montpellier/programmation/](http://www.les48h.fr/montpellier/programmation/)

## Les dégustations de la Maison des Vins du Minervois

Cette année encore, le cru Minervois va sélectionner les cuvées qui seront présentes tout au long de l'année à la Maison des Vins de Homps. Ce rendez-vous réunit les jurys mixtes (professionnels et amateurs) composés de 150 dégustateurs consommateurs et clients. Une sélection à l'aveugle, pour déterminer les coups de cœur parmi les 350 cuvées issues des caves de l'AOC Minervois, Minervois-La-Livinière, Muscat de St Jean de Minervois et IGP Coteaux de Peyriac. Des vins également proposés dans la boutique de la Maison des Vins. Deux ateliers, Top 10 (les 10 cuvées phare de la boutique) et Vieux Millésimes seront ouverts au public. Rendez-vous le lundi 27 mars au Foyer de Bize-Minervois, de 9 h 30 à 15 h. Inscriptions : [www.leminervois.com/inscription-selection-chai](http://www.leminervois.com/inscription-selection-chai).

## La Cuvée de Frère Nonenque Rouge, le retour !

La cuvée "Le Secret de Frère Nonenque" rouge est disponible au caveau de l'abbaye de Valmagne (Villevyrac) depuis le 15 mars. Elle revient avec une nouvelle étiquette et un nouveau nom : "Le Secret de Nonenque". Son caractère atypique par contre ne change pas. Fruitée et légèrement épicée, c'est une cuvée qui convient parfaitement pour quelques tapas entre amis ou avec une bonne viande grillée.

## Hérault : manifestations de la semaine pour les alternatives aux pesticides

La 12<sup>e</sup> édition de la semaine pour les alternatives aux pesticides aura lieu partout en France du 20 au 30 mars. La Fabrique Citoyenne du Pays de l'Or, le relais local Générations Futures et le Collectif 34 pour les alternatives aux pesticides (Réseau des Semeurs de Jardins, Bede, Marchés Paysans, Nature et Progrès Hérault, Terre et Humanisme, Alternatiba...) vont co-organiser des manifestations, dès le 19 mars, dans tout le territoire. Expositions, rencontres, projection de documentaires ("Zéro phyto 100 % bio", "Les moissons du futur", "Les sentinelles...") suivies de conférences-débats. Plus de 20 manifestations en 11 jours, de Poussan à Lansargues en passant par Montpellier, Gignac et Mauguio.

Comme les deux années précédentes, la semaine héraultaise culminera avec une grande "Journée au verger de la Fabrique" : sur plus d'1 ha de vergers et potagers partagés à 1 km de Mauguio, la Fabrique Citoyenne du Pays de l'Or, associée au Collectif 34 et à de nombreux partenaires, organisera le 25 mars expositions, ateliers, visites, stands, animations pour enfants... Un marché bio et la vente de plants et semences paysannes permettront d'échanger produits et expériences avec des exploitants qui ont fait le choix de cultiver sans le moindre pesticide. Plusieurs conférences et tables rondes démontreront qu'une autre agriculture est possible. L'année dernière, la "Journée au verger" a accueilli plus de 1 000 visiteurs.

# Comment concilier apiculture et viticulture sur un même territoire ?

Une réunion d'information ouverte aux agriculteurs et apiculteurs s'est déroulée début mars sur la commune de Saint-Hilaire afin de présenter plusieurs pistes de coexistence entre l'activité apicole et viticole en haute vallée de l'Aude.

Un collectif de 35 agriculteurs et deux lycées agricoles (Charlemagne à Carcassonne et l'institut Saint-Joseph à Limoux), soutenus par la coopérative limouxine Cavale, les caves Anne de Joyeuse et Sieur d'Arques, la Chambre d'agriculture, In Vivo et le Syndicat du cru AOC Limoux, s'est réuni autour de l'apiculture et de la viticulture en Saint-Hilaire. Avec un objectif commun : réduire l'impact de l'homme sur l'environnement, tout en valorisant le savoir-faire vigneron et la richesse des milieux en haute vallée de l'Aude. Cette réunion a été l'occasion de communiquer les résultats de deux études menées en 2016 sur le secteur du rucher de Paul Luttge, apiculteur, installé depuis cinq ans sur la commune. L'une portait sur le suivi de l'activité du rucher (trois ruches, cheptel entier de 900 colonies), l'autre, sur l'identification des ressources alimentaires disponibles dans le temps et l'espace. La zone étudiée s'étend sur près de 1 300 hectares, quatre communes, composée à 29 % de bois et de strates herbacées non exploitées, 4,5 % de surface urbanisée, 12 km de linéaire de haies et 65 % de la SAU en vigne. Elle a été cartogra-



L'étude porte aussi sur le pollen. La palynologie révèle 22 types de pollen différents : 18 types au printemps et 8 en été dont quatre communs, la fausse roquette, la ronce, les cistes et les genêts.

pour une excellence viticole en haute vallée de l'Aude et chargée de mission à la coopérative Cavale. "L'abeille collecte le nectar et le pollen pour vivre dans un rayon de 2 à 3 km. A partir de ces relevés et via un modèle mis au point par AgroSolutions du groupe In Vivo, l'offre alimentaire disponible est calculée selon les périodes et les différents éléments paysagers (agricoles et non agricoles) afin de la comparer aux besoins des pollinisateurs sur le secteur d'étude. La récolte de ces informations a permis d'avoir un diagnostic initial sur cette zone afin de proposer des mesures concrètes de respect de la faune et de la flore. En parallèle, le suivi de l'activité du rucher avait pour but de mettre en évidence les différents facteurs qui impactent le développement des abeilles, dans la zone de butinage autour du rucher. Le suivi a été réalisé avec divers outils : trappe à pollen pour analyse, suivi sanitaire des abeilles, ressources alimentaires, climat, activité du rucher avec pesée automatique, produits phytosanitaires..."

## Santé et activité des pollinisateurs

Ces études sur le rucher ont regardé à la loupe l'activité des pollinisateurs afin de la préserver, la favoriser ainsi qu'améliorer et diversifier leur offre alimentaire. L'installation d'une balance électronique sous une ruche pour suivre à distance l'évolution du poids de l'abeille au cours de la saison avait pour but d'observer à distance la production, de déceler d'éventuels problèmes, d'analyser le lien entre la production des colonies, la météo et l'environnement, les heures d'entrée et de sortie des abeilles. S'intéresser à

l'offre alimentaire a eu pour finalité d'inventorier les espèces florales présentes sur toute la zone et avoir une estimation de son potentiel en hectare et en pollen. Selon les chiffres clés 2015 de l'Inra, il existe plus de 20 000 espèces d'abeilles connues, responsables de la pollinisation de plus de 80 % des espèces végétales présentes sur terre et de 35 % des espèces cultivées (colza, tournesol, fruitiers). En France, en 1995, 33 000 t de miel étaient produites par an pour 1 250 000 ruches. En 2015, 10 000 t pour un nombre de ruches stable.

## Protection de la biodiversité et de la qualité des eaux

L'initiation d'un dialogue entre viticulteurs et apiculteurs devrait permettre de trouver des solutions pour concilier apiculture et viticulture sur le territoire, notamment dans le cadre du GIEE reconnu au niveau national en janvier dernier. "Les viticulteurs, conscients de ces enjeux, sont prêts à opérer des changements et à remettre en cause leurs pratiques. Soutenus par les acteurs agricoles locaux, afin de trouver des solutions permettant de maintenir les rendements et la qualité du raisin, dans un souci de respect de l'environnement, et anticiper les possibles évolutions réglementaires sur l'utilisation des produits phytosanitaires. Ces deux études permettent aujourd'hui de présenter à la profession agricole, des résultats et des actions concrètes à mettre en œuvre pour préserver et favoriser l'activité des abeilles et des autres insectes auxiliaires ainsi que la préservation de l'environnement, de la

biodiversité, de la qualité des eaux", précise l'ingénieure agronome. Cette dernière préconise, afin d'optimiser les traitements, de bien régler son matériel de pulvérisation, d'évaluer et corriger la répartition verticale de la pulvérisation en vigne en utilisant un support qui capte les gouttelettes. Claire Salvat conseille également au préalable, d'entretenir les sols, de supprimer les fleurs dans la vigne avant toute intervention phytosanitaire, ainsi qu'un désherbage des cordons uniquement en raisonnant les doses au maximum. Elle recommande de traiter de préférence la nuit car les abeilles rentrent tôt à la ruche.

## Actions à mettre en œuvre

L'objectif du GIEE vise la réduction de tous les intrants apportés en vigne, la réduction maximale de l'impact de notre activité sur l'environnement, accompagnée d'une démarche de reconquête des eaux englobant les bassins versants de l'Aude. "Elle s'oriente sur plusieurs axes : protéger la biodiversité, (raisonner les traitements fongicides, herbicides), trouver des compromis avec les viticulteurs, et ne surtout pas leur jeter la pierre. L'innovation est indispensable, il faut tester de nouvelles techniques pour réduire la quantité de produits phytosanitaires, trouver des solutions acceptables pour le viticulteur, concilier enjeux environnementaux et économiques. Initier une nouvelle dynamique en termes de raisonnement de la fertilisation pour aller vers la réduction des doses de produits phytosanitaires. Tester différents types d'engrais, comme le compost Onze300", suggère Claire Salvat. Il s'agit d'un compost de marc de raisin 100 % végétal, 100 % local. C'est un amendement végétal riche en matière organique. Le compost Onze300 est issu à 100 % de marc de raisin épépiné de la distillerie de la coopérative Cavale. "C'est un exemple réussi de projet d'économie circulaire réfléchi à 11 personnes, salariés et administrateurs de la coopérative, en collaboration avec la plateforme ariégeoise de compostage Fuméco Léze, spécialisée en terreau et amendements biologiques. Le nom était tout trouvé : le code postal de la ville de Limoux (11300), le groupe des 11, et ces 300 % à portée de main..." L'objectif est la transformation d'environ 3 000 tonnes de marc épépiné en 2 000 t de compost. En 2015, 350 t de compost ont été vendues. 1 200 t sont prévues à la commercialisation en 2016/2017 dont 600 localement. ■

LAURENCE DURAND



Il s'agit de la fausse-roquette (fleurs blanches), "utile pour la vigne et nos sols, nous devons apprendre à la gérer autrement pour que les abeilles ne soient pas attirées dans la vigne pendant les périodes de traitement", explique Claire Salvat.

phie et décrite à travers le relevé des espèces végétales spontanées et cultivées présentes à deux périodes différentes sur le secteur (sortie hiver : mars et en fin de printemps : mai).

Claire Salvat est ingénieure agronome, animatrice du GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental)



La zone du rucher de Saint-Hilaire, près de 1 300 ha et quatre communes concernées : Saint-Hilaire, Gardie, Villebazy, Pomas.



Suivi de l'activité du rucher de Saint-Hilaire, parcelle du cheptel.